



**CONSEIL DE QUARTIER PLAINE-LAGNY**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE**  
**DU 7 novembre 2022 - 19H – 20H45 au 44 rue des Maraîchers**

**Présents :**

- **Conseillers élus :** Sandrine FERON, Jean-Luc MARTIN, Sheila FIKRI
- **Habitants :** Martine BUNEL
- **Excusée :** Nicole CAZES, Diep-Phuong VASSEUX, Sarah et Vlad CARAGIALE

---

**DATES DES PROCHAINES REUNION (44 rue des Maraîchers à 19H)**

5 décembre 2022, 9 janvier 2023, 6 février 2023

---

**ASSOCIATION LE PARI SOLIDAIRE**

Amélie DECOUCHE, Directrice l'association, est venue nous présenter son fonctionnement.

Le projet est basé sur la cohabitation intergénérationnelle entre des personnes âgées de 60 ans et plus ayant une chambre disponible chez elles et des jeunes de moins de 30 ans à la recherche d'un logement.

2 formules sont proposées :

- une complètement gratuite. Le jeune doit en retour être souvent auprès de la personne âgée, à des horaires définis.

- une deuxième avec un loyer modéré, sans engagement horaire pour le jeune.

Dispositif autorisé dans le parc social : dans ce cas la sous-location est autorisée (encadré par la loi ELAN). Le loyer perçu n'est pas imposable.

La question des de savoir comment faire connaître ce dispositif aux habitants, notamment auprès des personnes âgées isolées, qui sont difficile à convaincre au départ. Mais ensuite, cela se passe généralement bien. Les conseillers proposent de transmettre à l'association des informations pouvant permettre des contacts avec des personnes pouvant être concernées par le dispositif.

---

**NUISANCES DANS LE QUARTIER**

Les habitants de Plaine-Lagny s'inquiètent de plus en plus de l'évolution de leur quartier. De nombreux cas ont été signalés encore une fois.

- Nuisances sonores au stade Lagny. Les riverains sont régulièrement importunés par de la musique à un niveau sonore élevé. Leurs plaintes auprès du gardien sont restées sans aucune réponse. Ce qui est en contradiction avec les annonces de la mairie qui a mis les nuisances sonores dans ses priorités. Des jeunes se regroupent en particulier devant l'épicerie ouverte rue de Lagny au coin de la rue de Buzenval, ou dans le hall de l'immeuble à côté, ce qui engendre des nuisances sonores et déchets dans la rue. Des attroupements ont aussi lieu régulièrement au 67, 69 rue de la Plaine, avec « fumette » et musique tardivement.



- De plus en plus de camionnettes se garent avec des personnes vivent dedans. Cela peut créer des nuisances et inquiète de plus en plus les riverains.

- Voiture épave à l'angle de la rue de la Plaine et de la rue de Buzenval. A date, aucune intervention de la fourrière n'a encore eu lieu.

## COMMISSION SECURITE PROPETE VOIRIE

- Le nettoyage des rues reste nettement insuffisant. La présence d'excréments de chiens dans certains endroits a été notée également (cf. parc pour chiens du square Réjane). Pour inciter leurs propriétaires à les éliminer, peut-on prévoir installation de distributeurs de sacs (cf. 12<sup>e</sup>) à défaut du retour des motos crottes ?
- Des Vélib et trottinettes, sont souvent abandonnés n'importe où dans les rues. Exemple 102 rue des Grands Chmps.
- Le problème des scooter du 42 rue des Pyrénées a été soulevé régulièrement par le conseil depuis 2015. Malgré cela ils continuent à générer une gêne pour l'arrêt de bus, les école proches et les piétons.
- Jardin de la Gare de Charonne. La lumière reste allumée parfois jusqu'à 1 H du matin. L'accès à la petite ceinture est régulièrement rouvert. Utilisé comme sortie de secours pour Wonderland en 2021, elle n'a jamais été vraiment remise en état.



- Des arbres sont coupés (petite ceinture, cours de Vincennes) sans être remplacés. Contrairement aux annonces de la marie : « un arbre abattu, un arbre replanté ».
- Le conseil de quartier attend toujours un rendez-vous avec un commissaire, annoncé depuis l'été. Et aussi la formation des référentes budgétaires.

---

## GESTION DU LOCAL

« Dans la mesure où la salle du 44 rue des Maraîchers aura vocation à accueillir en journée des associations et autres organisations liées à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne, il serait pertinent d'organiser un triage de ces archives d'ici les vacances de Noël afin de gagner de la place et pouvoir optimiser les espaces de rangement de ce local » (Demande la mairie).

Depuis 2015, les cartons d'archives n'ont été ouverts et donc utilisés par le conseil. Il ne lui est donc pas possible de faire un réellement un tri. Un début de rangement a été effectué à la fin de la réunion. Il pourra être continuer en prévoyant des moyens notamment pour éliminer les archives obsolètes.

---

## TABLES D'ECHEC

Martine a recherché des contacts pour avoir les mêmes tables que sur le Bd de Charonne et demandé des devis pour avoir des prix attractifs.

5 points ont été proposés à la mairie (Anne-Sophie Chermette). Finalement deux squares ont été retenus : Sarah Bernhardt (2 tables) et Réjane (1 ou 2 tables). La mairie choisira et achètera les tables. L'installation à Sarah Bernhardt sera réalisée après les travaux qui y sont prévus. Le Conseil demande un planning pour l'installation au square Réjane.

---

## PANNEAU D'AFFICHAGE

Dans le quartier, 2 panneaux ont été référencés. Au 2 rue des Pyrénées il est recouvert par des affiches commerciales. Au 44 rue des Pyrénées, devant l'école, 5 panneaux sont présents, mais tous utilisés.